



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 28 Mai 2014

**1 – INVESTISSEMENTS TRAMWAY
PROJET TRAM ENVOL**

**1.4 - Avenant 1 au marché P 2011 9568 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP
SO : Travaux préparatoires - Approbation de l'avenant n°1**

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mai, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LAGLEIZE, LATTES, MME MARTI, MM RAYNAL, TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, MOUDENC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. LAFON, LERY.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. AREVALO, BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- par délibération D.2010.03.29.8.1 du 29 mars 2010, a approuvé le programme de l'opération ligne Envol pour la desserte de l'aéroport
- par délibération D.2011.05.30.4.1 du 30 mai 2011, le Comité Syndical a approuvé l'Avant-Projet et arrêté l'enveloppe financière prévisionnelle à 55 millions d'euros HT, incluant le matériel roulant et y compris 2 M€ HT de provisions pour aléas. Ce budget est exprimé en valeur projet (soit janvier 2009).
- par délibération D 2011.11.14.5.1 du 14 novembre 2011, a autorisé la signature du marché P 2011 9568 M avec l'entreprise EIFFAGE TP SO concernant la réalisation des travaux préparatoires de la ligne de tramway Envol pour un montant maximum de 2 000 000 €HT, le montant du détail estimatif initial s'élevant à 1 071 695,80 €HT .
- par délibération D.2013.04.04.8.14. du 4 avril 2013, approuvait le rapport d'état d'avancement de l'opération ligne Envol, faisant état des modifications de programme et aléas intervenus depuis l'approbation de l'avant-projet et arrêtaient l'enveloppe financière prévisionnelle à 69 millions d'euros HT (valeur janvier 2009).

Le marché P 2011 9568 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO a pour objet la réalisation des travaux préparatoires relatifs à la ligne de tramway ENVOL. Les prestations du marché comprennent les travaux de dégagement des emprises publiques et privées, de démolition et de restitution des fonctionnalités.

Il s'agit d'un marché à bons de commande pour lequel les montants minimum et maximum sont respectivement estimés à 500 000 €HT et 2 000 000 €HT.

Le présent avenant n°1 a pour objet d'intégrer au marché P 2011 9568 M des prestations complémentaires consécutives à des mises au point de conception, des adaptations nécessaires au chantier, des modifications de projet, ou des demandes nouvelles apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs (PN1, PN2, PN9.8.2, PN9.8.3, PN9.8.4, PN9.8.5, PN9.8.6 et PN6.3.1.5) conformément à l'article 14 du CCAG travaux.

Les prestations complémentaires donnant lieu à prix nouveaux font suite à :

- des travaux de dévoiement de réseaux et de déplacement d'armoires techniques apparus en cours de chantier, nécessaires à la sécurité du chantier et pour assurer la continuité du réseau demandée par le gestionnaire de la voirie (DIRSO).
- des travaux de dévoiement d'équipements associés aux établissements riverains non identifiés à la passation du marché, et rendus nécessaires pour leur maintien en emprise privée.

Le présent avenant ne modifie pas le montant maximum du marché.

Par le présent avenant n°1, le délai global du marché est prolongé de 12 mois, passant ainsi de 30 à 42 mois.

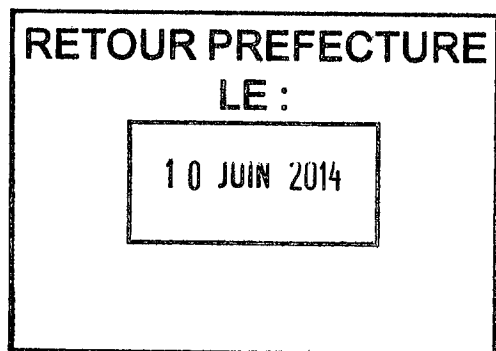
Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant 1 au marché P 2011 9568 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical,
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché P 2011 9568 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

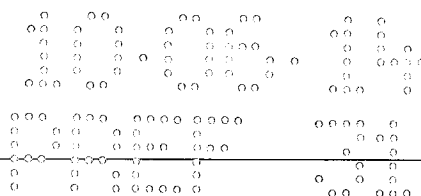
Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES

LIGNE ENVOL



TRAVAUX PREPARATOIRES

AVENANT N° 1

P 2011 9568 M

Avril 2014

Titulaire : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ P 2011 9568 M

Titulaire : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- les prix nouveaux provisoires notifiés en cours de marché par les ordres de services n° 24 (PN 1, PN 2), n°40 (PN 9.8.2, PN 9.8.3, PN 9.8.4 et PN 9.8.5) et n°45 (PN 6.3.1.5, PN 9.8.6) ;

L'intégration de ces prix nouveaux ne modifie pas le montant maximum du marché qui est de 2000 000 € H.T..

Le délai global du marché est prolongé de 12 mois, passant ainsi de 30 à 42 mois. La prolongation du délai global a été notifiée au titulaire par l'ordre de service n°46.

ARTICLE 2 – PRIX NOUVEAUX

Les prix nouveaux définitifs sont les suivants :

- PN 01 : Frais techniques et installation de chantier pour dévoiement du carneau de ventilation d'Altran : Ce prix nouveau comprend les frais d'études d'exécution, le pilotage et coordination de chantier, l'installation de chantier (hors consommation), amenée, repliement et location matériel, bennes DIB, signalétique chantier, clôture zone chantier et stockage, nettoyage du chantier. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 1 : 40 501,44 € H.T.

- PN 02 : Travaux de dévoiement du carneau de ventilation d'Altran : ce prix nouveau comprend

Travaux préparatoire de dépose, démolition et terrassement : dépose et stockage sur site du ventilateur, dépose et stockage sur grilles caillebotis, isolement et dépose alimentation électrique ventilateur, bâtarde d'eau et protection étanche dans carneau conservé, étalement sous dalle carneau préfabriqué existant, décapage terre végétale, dépose et évacuation bordure, terrassement pleine masse et évacuation, dépose et évacuation étanchéité, découpage banche et dalle préfa, découpage radier, évacuation en décharge des gravats ;

Préfabrication en usine, transport et pose sur chantier : moule produit préfabriqué, banche VA verticale ep 0,20m, Dalle BA couverture carneau sous voirie pompier ep 0,20m, poutre sous réhausse about carneau, divers calage transport ;

Travaux sur site : terrassement pleine masse et évacuation, radier fond de carneau ep 0,25m, repose ventilateur, repose grille caillebotis, repose alimentation électrique du ventilateur, reprise et création étanchéité sur béton, remblais G naturelle, remblais G ciment 3%, bordure T2, reconstitution voirie pompier et finition, reprise TV, reprise EV. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 2 : 119 910,24 € H.T.

- PN 9.8.2 : Dévoiement provisoire du réseau moyenne tension de l'éclairage public DIRSO côté ATR. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.2 : 18 435,00 € H.T.

- PN 9.8.3 : Dévoiement définitif du réseau moyenne tension de l'éclairage public Dirso côté ATR. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.3 : 14 850,00 € H.T.

- PN 9.8.4 : Dévoiement provisoire du réseau moyenne tension de l'éclairage public DIRSO côté Latécoère. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.4 : 16 900,00 € H.T.

- PN 9.8.5 : Dévoiement définitif du réseau moyenne tension de l'éclairage public Dirso côté Latécoère. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.5 : 12 283,00 € H.T.

- PN 6.3.1.5 : Fourniture et pose d'un mât crémaillère en béton, hauteur 6,00m y compris réalisation du massif. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 6.3.1.5 : 9 767,00 € H.T.

- PN 9.8.6 : Déplacement des armoires DIRSO de la station Nadot. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 6.3.1.5 : 16 835,00 € H.T.

ARTICLE 3 – MODIFICATIONS APPORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le détail estimatif initial est complété par le détail estimatif joint en annexe 1.

ARTICLE 4 – PROLONGATION DU DELAI GLOBAL DU MARCHE

Le marché est prolongé de 12 mois, portant ainsi le délai global de 30 à 42 mois.

ARTICLE 5 – RENONCIATION

Par le présent avenant, qui est conclu à une date où l'entreprise a une parfaite connaissance des aléas ayant affecté le chantier et du contexte d'exécution des prestations restant à effectuer, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

ARTICLE 6 – AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire :

Pour la Personne Responsable du Marché :

Xavier BONNEAU
Directeur

TRAMWAY ENVOL – TRAVAUX PREPARATOIRES – Avenant n°1

MARCHE P 2011 9568 M

Annexe 1 : Détail Estimatif complémentaire

PN	Intitulé	FT	Q	P.U. € H.T.	Total € H.T.
1	Dévoisement carneau de ventilation Altran : Frais techniques et installation chantier	FT	1	40 501,44	40 501,44
2	Dévoisement carneau de ventilation Altran : travaux préparatoires de dépose, démolition et terrassement, préfabrication en usine, transport et pose sur chantier travaux sur site	FT	1	119 910,24	119 910,24
9.8.2	Dévoisement provisoire réseau MT éclairage public Dirso côté ATR	FT	1	18 435,00	18 435,00
9.8.3	Dévoisement définitif réseau MT éclairage public Dirso côté ATR	FT	1	14 850,00	14 850,00
9.8.4	Dévoisement provisoire réseau MT éclairage public Dirso côté Latécoère	FT	1	16 900,00	16 900,00
9.8.5	Dévoisement définitif réseau MT éclairage public Dirso côté Latécoère	FT	1	12 283,00	12 283,00
6.3.1.5	Fourniture et pose d'un mât crémaillère en béton, hauteur 6m y compris réalisation massif	FT	1	9 767,00	9 767,00
9.8.6	Déplacement des armoires Dirso de la station Nadot	FT	1	16 835,00	16 835,00
TOTAL HT					249 481,68
TVA 20 %					49 896,34
TOTAL TTC					299 378,02